

l'administration des biens : ce qui comprend leur conservation , leur amélioration , leur accroissement : ce qui renferme les Loix d'une juste économie & d'une libéralité convenable à l'état de chaque Citoyen. Tout ceci est plein de choses , & nous y remarquons sur-tout une grande attention à recommander les travaux de l'agriculture.

« On appelle *biens* toutes les autres posses-
 sions : cependant à parler exactement , il n'y
 a point d'autres biens que les Campagnes &
 les Troupeaux. Sans cela tout l'or & l'argent
 est inutile ; & les Nations chez qui la nature
 a mis ces Métaux , seroient les plus malheu-
 reux peuples du monde , si les biens de la
 terre leur étoient refusés. C'est-là l'unique
 richesse qui ne change point , qui ne s'al-
 tère point. C'est l'héritage le plus assuré
 qu'on puisse transmettre à ses descendants.
 Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus agréable
 que la culture de ces biens ? Quel plai-
 sir comparable à celui de voir croître les
 Troupeaux qu'on a rassemblés , élaguer les
 bois qu'on a plantés , couler les ruisseaux
 qu'on a ménagés ! Quel spectacle ne présen-
 tent point l'ombre des arbres , les fleurs des
 prairies , l'abondance des moissons , la ma-
 turité des raisins ! est-il une scène plus char-
 mante , une décoration de Théâtre plus ma-
 gnifique ? &c. » *Ut enim opes cetera bona
 nominentur, nulla tamen verè dici præter agro-
 rum & armentorum fructus posse bona videntur,
 sine quibus omnis auri argentique usus concidit ;
 ut durissimam etiam putarentur vitam vivere,
 miserrimæque omnium ea gentes haberentur,
 apud quas auri argentique copiam natura collo-
 casset, terra fructuum negasset. Hac enim verè*